



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le 20 février 2024



## #MaPrimeRenov' : la FNAIM regrette un rabetage incompréhensible

***Faute de croissance et afin de maintenir l'équilibre budgétaire, Bruno Le Maire a annoncé ce week-end 10 milliards d'économies, dont 1 milliard déduit du budget de #MaPrimeRenov'. Un rabetage à contre-courant de la mobilisation nécessaire pour accélérer et densifier la rénovation énergétique des logements.***

« Cette décision est incompréhensible dans un contexte aussi tendu pour le logement et au moment où les travaux de rénovation énergétique, imposés par la loi climat & résilience doivent s'accélérer. Plus que jamais, les propriétaires bailleurs ont besoin de ces aides pour financer leurs travaux et garantir un parc locatif équilibré. » regrette Loïc CANTIN, président de la FNAIM.

La FNAIM alerte sur ces contraintes qui pèsent une nouvelle fois sur les propriétaires. Elle dénonce cette nouvelle attaque du Gouvernement sur les financements de la politique du logement alors que ce secteur a rapporté aux finances publiques 53 milliards d'euros en 2022.

« Si l'État ne met pas les moyens adéquats à disposition des propriétaires bailleurs, la rénovation qu'il souhaite enclencher ne restera qu'un vœu pieux, au risque de bloquer totalement le marché locatif et l'accès des Français au logement » analyse Loïc CANTIN.

Télécharger le communiqué de presse



ON EN PARLE ?

Pour continuer sur le sujet



Entamons une discussion !



@presidentfnaim

@FNAIM



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

[galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) - 01 41 05 02 02

## À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier reconnue représentative dans la branche de l'immobilier avec plus de 43 000 salariés. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. A travers son École Supérieure de l'Immobilier, elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

[galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) - 01 41 05 02 02